

Mise au concours des lignes de bus : des garanties pour les salarié-e-s et les usagers.

La question écrite n° 2925 de notre collègue Vincent Hennin (PCSI) a mis en évidence les interrogations planant sur les futures conditions de salaire et de travail dans les transports publics régionaux, ainsi que les potentiels de dégradation de la qualité des prestations.

Cette intervention a permis de poser les questions essentielles dans ce dossier. Les réponses du gouvernement sont de l'ordre des bonnes intentions et, comme d'habitude en ce qui concerne les marchés publics, ne donnent aucune garantie. Ni au niveau des conditions de travail, ni au niveau de la qualité des prestations délivrées.

Le prix est devenu le critère principal, pour ne pas dire unique, dans l'adjudication de marchés sous tutelle de l'État. Cette dérive, pas spécifiquement jurassienne, participe aux pressions sur le marché du travail et bénéficie de plus en plus souvent à des entreprises ne respectant pas les conventions collectives de travail ou les conditions en usage dans une branche ou une région.

Il ne faut pas se bercer d'illusions : des différences de prix de l'ordre de 10 ou 20%, voire plus, dans les soumissions, ne sont possibles que par une pression sur les conditions de travail ou par une baisse des prestations.

Les salarié-e-s et les usagers des transports publics ne vivent pas des déclarations de bonnes intentions du monde politique. Pour garantir des conditions de travail dignes et des prestations de service public, il faut être prêt à mettre le juste prix. Il faut surtout des engagements clairs, donc écrits.

Dans ce sens, le groupe VERTS et CS-POP demande au Gouvernement de prévoir dans les conditions d'adjudication, l'obligation pour l'entreprise retenue de négocier et signer une convention collective de travail avec les partenaires sociaux de la branche.

Cette CCT devra au minimum respecter les usages de la branche dans la région, ainsi que le prévoit la loi jurassienne sur les transports publics.

Delémont, le 27 septembre 2017.

Groupe VERTS et CS-POP
Pierluigi Fedele